

Les crédits

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de la circonscription d'Ontario dispose encore de sept minutes dans la période consacrée aux questions et aux observations. La parole était au député de Broadview—Greenwood.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, juste un mot sur les observations que j'ai faites avant la période des questions.

J'ai reconnu les remarques et les points du discours du député sur lesquels j'étais parfaitement d'accord. Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas ici simplement pour aider les gens fortunés.

Nous sommes mandatés, et c'est là notre principale responsabilité de ce côté-ci de la Chambre, pour parler au nom de tous ceux qui traversent une période difficile en ce moment, particulièrement dans notre localité et partout où l'on compte des chômeurs.

Je crois qu'il y a lieu pour le gouvernement du Canada de travailler davantage avec le 1,7 million d'entrepreneurs canadiens. Je crois que c'est dans ce secteur que se trouvent les meilleures possibilités de création d'emplois. Les faibles taux d'intérêt et d'inflation aidant, ce secteur est maintenant mieux à même d'aider les chômeurs et les assistés sociaux à trouver du travail.

Le député voudrait-il me dire si, à l'instar de beaucoup d'autres personnes, il croit que le secteur canadien des petites et des moyennes entreprises souffre d'un réel problème de confiance? Ne croit-il pas que ce serait une bonne idée —on nous met toujours au défi ici de faire des suggestions —d'examiner le rapport du comité permanent qui s'est penché sur les possibilités d'emploi pour les années 80? Ce rapport remonte à 1982, je crois, et le ministre d'État chargé des Finances et de la Privatisation faisait alors partie de ce comité. Dans son rapport, le comité propose 186 façons de redonner du travail aux Canadiens; le gouvernement pourrait les examiner et en choisir quelques-unes.

Quel mal y aurait-il à faire cela? Quel mal y aurait-il à s'inspirer de ces idées pour inciter les entrepreneurs du Canada à prendre le risque d'employer le million et demi de Canadiens qui sont actuellement sans travail? Si chaque entreprise engageait une personne dans les 60 prochains jours, l'économie se porterait beaucoup mieux et les contribuables n'auraient plus à verser 35 à 40 milliards de dollars pour soutenir les chômeurs. Le gouvernement serait même en mesure alors de réduire les impôts.

Pourquoi le gouvernement n'étudie-t-il pas la possibilité de recourir à cette force pour redonner du travail aux Canadiens?

M. René Soetens (Ontario): Monsieur le Président, je sais gré au député de Broadview—Greenwood de sa question.

Le député a sans doute raison de dire qu'il va dans l'intérêt de la petite entreprise et de l'entrepreneur d'avoir de plus faibles taux d'inflation et d'intérêt. Mais il conviendra aussi que c'est également avantageux pour les chômeurs et les personnes à revenu fixe, qu'il s'agisse des personnes âgées ou autres, pour lesquels rien n'est pire que l'inflation. Je pense que le député a tenu compte dans ses observations de certains aspects positifs.

Le rapport auquel il fait allusion —je n'en ai pas connaissance personnellement, je le regrette —est, je crois, un rapport de 1982, dans lequel il est question de débouchés. Si j'ai bien compris ce qu'a dit le ministre aujourd'hui, plus de deux millions de personnes sont venues grossir les rangs de la population active entre 1982 et 1992. Cela ne veut pas dire que ce niveau devrait nous satisfaire. Je suis sûr qu'on peut en tirer certaines idées. Celles-ci pourraient se conjuguer à certaines qui figurent dans le budget de cette année afin d'aider les petites entreprises à obtenir des fonds, comme la sempiternelle réglementation de l'industrie des services financiers justement pour aider les entrepreneurs à obtenir des fonds. Nous pouvons accomplir beaucoup.

Comme le député, j'attends que le gouvernement nous dise qu'il va s'attaquer au point 10, 11 ou 12. Je suppose qu'il a déjà été donné suite à nombre des idées figurant dans ce rapport.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, dans son discours de ce matin, le député d'Ontario a critiqué les observations de mon collègue de Scarborough—Rouge River qui avait signalé que la politique du gouvernement conservateur avait forcé les municipalités et les provinces à augmenter leurs impôts. Le député d'Ontario a déclaré que si les municipalités avaient décidé d'augmenter les impôts, ce sont elles qu'on devrait condamner et non le gouvernement fédéral.

Je voudrais demander au député ceci: Ne comprend-il donc pas que lorsque son gouvernement, le gouvernement conservateur, a sabré dans les prestations d'assurance-chômage, comme il l'a fait il y a quelques années avec le projet de loi C-21, lorsqu'il a resserré les critères d'admissibilité à l'assurance-chômage, lorsqu'il a réduit la période de prestations et qu'il a procédé à d'autres coupes claires, il s'est alors déchargé dans une large mesure du fardeau des chômeurs sur les municipalités de l'Ontario et sur la province? Lorsqu'un grand nombre de sans-emploi n'ont plus droit à des prestations d'assurance-chômage, ils n'ont pas le choix et doivent s'adresser à l'assistance sociale. Or, en Ontario, l'assistance sociale est financée par les municipalités avec l'aide du gouvernement provincial. Ou le député ne savait pas pour quoi il votait au juste lorsqu'il s'est prononcé en faveur du projet de loi C-21 il y a quelques années, ou il l'a fait en connaissance de cause et il essaie maintenant de cacher la vérité. Le fait est que des milliers de